

OUVERTURE DE LA PASSERELLE TIVOLI, QUI RELIE EN DOUCEUR LE HAUT ET LE BAS DE LANCY

Dans la lignée de ses objectifs en matière de mobilité douce, la Ville de Lancy annonce l'ouverture de la passerelle Tivoli, ce vendredi 12 mai 2023. L'ouvrage, de plus de 100 mètres de long, enjambe la route de Chancy et la rampe Quidort, et relie désormais le quartier de Surville à celui de Tivoli. La construction et son nouvel intitulé « la Visiteuse », seront officiellement inaugurés en septembre.

PROMENADE NICOLAS BOUVIER : UN CHEMINEMENT DOUX DE PLUS D'UN KILOMÈTRE

Exclusivement destinée aux piéton-nes et cyclistes, la [promenade Nicolas Bouvier](#), dont la passerelle Tivoli constitue un tronçon essentiel, a fait l'objet d'un concours international de projets d'espaces publics en 2012. Pour la passerelle, deux crédits d'investissement ont été votés en 2017 et 2021 par le Conseil municipal, pour un montant total s'élevant à 4'700'000 francs.

Proposant un trajet fluide et un accès continu dans un écrin de verdure, la promenade permettra, à terme, de relier le Bois de Bâtie en Ville de Genève au quartier intercommunal de La Chapelle-Les Sciers. Damien Bonfanti, conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, précise : « les trois tronçons déjà réalisés ([tronçon qui relie Pont-Rouge à Surville](#), le [chemin des Mérinos](#) et la passerelle Tivoli) représentent la correction tant attendue de plusieurs discontinuités territoriales et l'harmonisation de trajets intercommunaux ».

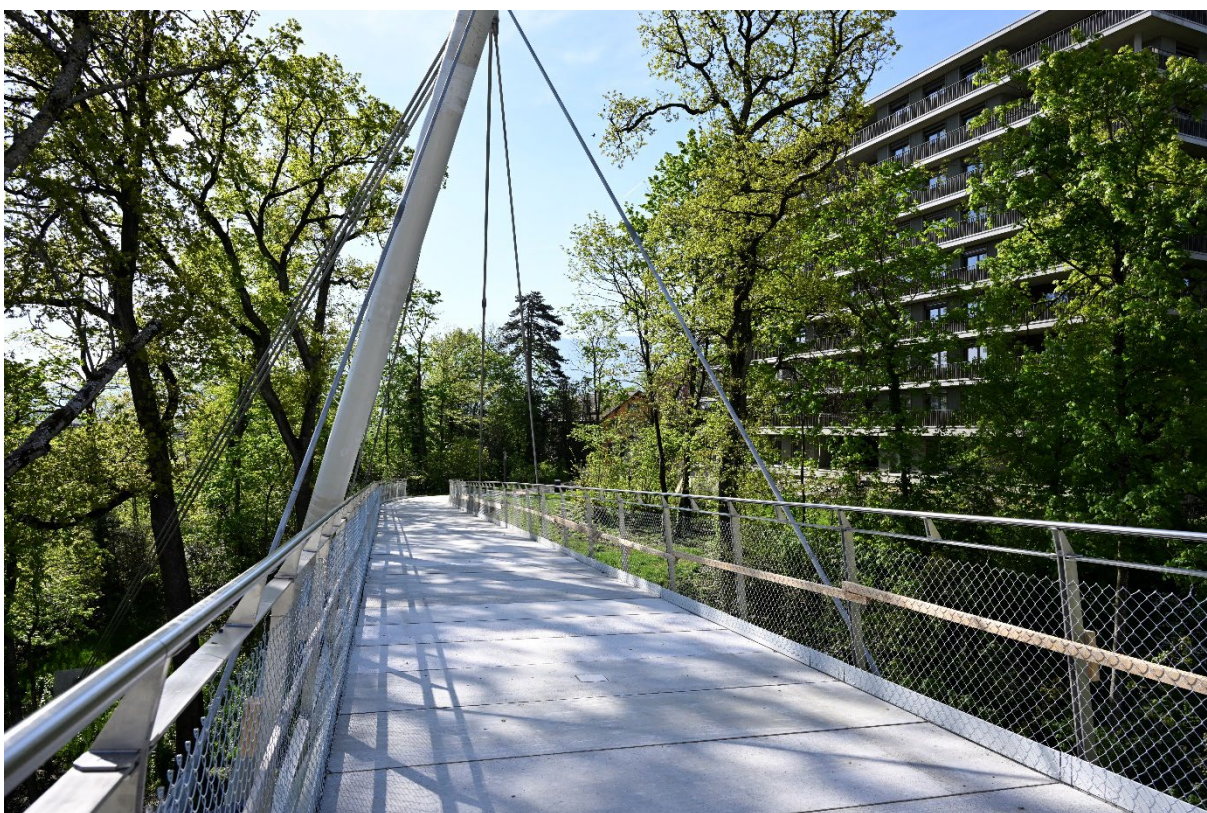
UN ACCES FACILITÉ AU LÉMAN EXPRESS

Après quelques difficultés de planning liées aux contraintes de circulation dans la zone du chantier, ainsi qu'à divers retards de livraison de matériaux, la passerelle est ouverte au public et permet dès aujourd'hui de fluidifier la mobilité entre Petit-Lancy et Grand-Lancy et de faciliter l'accès à la halte Lancy-Pont-Rouge du Léman Express.

Pour Salima Moyard, Maire, "la passerelle Tivoli est un symbole de notre volonté d'améliorer la qualité de vie des habitant-es, notamment celles et ceux des quartiers de Surville, de Tivoli et de Pont-Rouge. Elle permet aussi de renforcer les liens avec les communes adjacentes et de favoriser les déplacements sur la voie verte cantonale."

Prochaines étapes de la promenade du nom de l'écrivain lancéen : la passerelle du Nant-Manant (cofinancée avec la Ville de Genève) d'ici 2024 et le passage sous la route du Grand-Lancy (réalisé par le canton) d'ici 2026, qui reliera directement le quartier de Pont-Rouge au chemin des Vignes.

Les Autorités inaugureront officiellement la passerelle le 21 septembre 2023, en présence des partenaires et mandataires ayant contribué à ce projet d'envergure.



Photos : Alain Grosclaude

CONTACTS / **Salima Moyard**, Maire de Lancy s.moyard@lancy.ch / **Damien Bonfanti**, conseiller administratif délégué à l'aménagement du territoire d.bonfanti@lancy.ch